© Drogues Info Service - 17 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Trouble de derealisation + envie d'arreter

Par Profil supprimé Postée le 11/12/2012 04:10

> voilà , j'ai commencer a prendre des drogues a 17 ans (extazy,gbl,ketamine et speed) maintenant j'en ai 23 , j'ai l'impression d'etre rester bloquer j'en ai marre , j'ai fait un coma au gbl et 1 coma a la ketamine il y a 4 ans , j'en peut plus c'est a cause de mes frequentations mais j'ai pas d'autre potes , recemment j'ai fait une grosse tachycardie a cause de la cocaïne , j'en ai jamais parler a un medecins et j'ai tres tres peur d'en parler , ma famille ne sait rien d'ailleurs maintenant je suis heberger chez un ami , je veut arreter mais la musique techno je pourrai pas , mes sorties a barcelone non , c'est un cercle vicieux , je vous le dit , c'est un appel a l'aide , je le sait un jour je vais y passer ...

Mise en ligne le 11/12/2012

Bonjour,

Tout d’abord, sachez que nous comprenons votre appel à l’aide. Nous comprenons également que votre poly toxicomanie est trés prégnante dans votre vie, au point de ne pas vous rappeler que vous avez fait l’objet de deux comas et que, récemment, votre organisme a de nouveau manifesté ses limites (votre dernière grosse tachycardie).

L’autre lecture que nous avons de votre message est que vous semblez conditionner votre arrêt des drogues à celui de l’arrêt de la musique et des fréquentations qui vont avec. Nous pensons que c’est une exigence que vous vous infligez car vous pouvez effectivement vous adonner à votre passion sans pour autant vous mettre en péril; une vie saine et sans excès est totalement compatible avec la pratique de la musique.

Votre polytoxicomanie vous isole et vous empêche de solliciter le soutien de votre entourage ou de demander l’aide de votre médecin. Vous redoutez sûrement d’être jugé et de vous replier d'autant plus. Votre famille sera, peut-être, amenée à avoir la réaction que vous redoutez ou, du moins, une réaction que vous n’apprécierez pas. Mais une fois le choc émotionnel passé, ce qui primera sûrement, au final, c’est de vous aider à vous en sortir.

Quant à votre médecin,vous n’avez pas en face de vous un juge ou un gendarme mais un professionnel lié par le secret professionnel et qui a prêté serment de faire tout ce qui est possible pour vous aider.

Pour en revenir à votre environnement festif et donc à vos fréquentations, s’il vous est impossible de vous en passer, nous vous conseillons d’anticiper et de créer des stratégies de réponse pour dire « **non** » si on vous propose de la drogue ou qu’on en consomme en votre présence. En plus de votre passion actuelle, la musique, vous pouvez également vous créer d’autres désirs et développer d’autres centres d’intérêt.

Vous pouvez également vous rendre dans une "*Consultation jeunes consommateurs*", située dans votre département de résidence; vous y trouverez une écoute et un soutien de professionnels spécialisés.Ils vous recevront et s’emploieront, si nécessaire, à vous proposer des pistes vous conduisant peut-être à l’arrêt des drogues, ou à redéfinir le rapport que vous entretenez avec. La même démarche peut aussi être effectuée dans un CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Nous vous proposons deux adresses de ces structures en fin de réponse .

Bon courage

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Antenne CSAPA - Association Addictions France 30

373, route d'Uzès
30560 SAINT HILAIRE DE BRETHMAS

Tél : 04 30 38 01 05
Site web : addictions-france.org
Secrétariat : Lundi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi 9h à 13h et de 13h30 à 17h
Accueil du public : Lundi de 9h à 13h et de 13h30 à 18h, mardi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 13h et de 13h30 à 17h30, vendredi 9h à 13h et de 13h30 à 17h

Voir la fiche détaillée

CSAPA LOGOS - APSA30

8, rue Tédenat
30900 NIMES

Tél : 04 66 21 07 89
Site web : www.apsa30.fr
Secrétariat : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30
Accueil du public : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30,

vendredi de 9h à 12h30
Consultat° jeunes consommateurs : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30
Substitution : Lundi, mardi et mercredi de 9h à 12h30 et de 14h30 à 17h30, Jeudi de 14h30 à 17h30, vendredi de 9h à 12h30

Voir la fiche détaillée